

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Mers et océans n'ont eu de cesse d'interpeller l'homme au cours de son existence, pris entre fascination et précaution. La mer nourrit, le corps et l'esprit, mais elle tue, parfois. Aussi cette logique unilatérale voulant que la mer disposerait, elle seule, de la capacité d'agir sur l'homme doit-elle être reconsidérée à l'aune de la technique. Propre à l'espèce humaine, et caractéristique de l'*homo faber*², cette dernière souffre de son ambivalence ; tantôt facteur de développement, tantôt source de menace pour l'humanité. La technique offre en effet à l'homme la capacité d'agir sur le monde qui l'entoure, en bien ou en mal. Mais tandis que la fascination exercée par le royaume de Neptune continue d'opérer, certes sous diverses formes, la précaution y afférente revêt, elle, une nouvelle dimension : l'homme doit non seulement être précautionneux de son être, mais de son environnement, fusse-t-il marin.

2. « Homme libre, toujours tu chériras la mer ! La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme »³, écrivait Baudelaire. Cette relation poétique révèle l'homme dans ce qu'il a de plus marin, et la mer dans ce qu'elle a de plus humain. Or l'homme a pu s'approprier des droits sur cet univers sans toutefois mesurer l'étendue de ses obligations. La mer, éternelle impénétrable et ogresse à souhait, s'est pourtant laissée découvrir tel un dû. La tentation pour l'homme de se projeter en son sein fut dès lors proportionnelle aux richesses promises. Tirailés entre l'horreur et l'exquise, d'aucuns ont franchi le Rubicon ; appareillés, ils sont devenus « hommes océans »⁴.

3. Tour à tour, auteurs, explorateurs et inventeurs réussirent à transformer certaines fictions en réalités, tels des alchimistes. Des visions attribuables à Jules Verne se révèlent ainsi être empreintes d'un réalisme pour le moins déroutant à l'heure où se développe l'énergie thermique des mers. La mer, jadis sauvagement hermétique aux interventions de l'homme, laisse à présent entrevoir sa vulnérabilité, comme sa diversité, encore mésestimée ; « pour la vie marine, l'âge de la découverte n'est pas terminé »⁵.

4. Par le passé, l'homme respectait la mer à défaut de posséder les moyens techniques de lui nuire. Au fil du temps, l'évolution des connaissances a contraint

² Depuis Galilée, la « technique », du grec *tekhnè*, tend à se distinguer de l'*épistémé*, c'est-à-dire de la science ou du savoir théorique. Mais depuis trois à quatre siècles, cette frontière tend à s'amenuiser à mesure où la technique est, plus que jamais, guidée par la science. Par l'invention de la technique, l'homme, qu'il soit *homo habilis* ou *homo sapiens sapiens*, s'est d'abord inventé en tant qu'*homo faber*. En effet, l'outil demeure ce qui le singularise de l'australopithèque – thèse du préhistorien André Leroi-Gourhan (*Dictionnaire des concepts philosophiques*, Paris, Larousse - CNRS, 2008, p. 778).

³ Ch. Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, XIV, « L'Homme et la Mer », 1857.

⁴ Formule empruntée à Victor Hugo et inventée à l'occasion du jubilé de Shakespeare en 1864 pour désigner la lignée des grands génies qui ont fait les flux et reflux de la pensée humaine (cf. V. Hugo, *William Shakespeare*, Paris, Arvensa, 2014, p. 16).

⁵ Consortium for Ocean Leadership, « First Census of Marine Life: Highlights of a Decade of Discovery », 2010, p. 11.

LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

l'homme à reconsidérer ce qu'il supposait infini et invulnérable. De fait limitée par son espace et dans ses ressources, la mer fut logiquement saisie par le droit, garant de son utilisation durable au bénéfice des générations futures. Le « miroir de l'humanité », ce puits naguère réputé intarissable, laissa alors apparaître le génie, celui de l'« homme océan », ici entendu comme celui promouvant une relation symbiotique entre l'homme et la mer.

5. « Réfléchissez au mouvement des vagues, au flux et reflux, au va-et-vient des marées. Qu'est-ce que l'océan ? Une énorme force perdue. Comme la terre est bête ! Ne pas employer l'océan ! »⁶. Comme jamais, les hommes sont amenés à puiser dans les mers et océans les moyens de contribuer à la résolution des problèmes liés aux activités anthropiques. Si depuis l'Antiquité, en passant par les Grandes Découvertes, les vents propulsent des vaisseaux indépendamment de leur mission, cette forme d'énergie s'illustre aujourd'hui, à l'heure du développement durable, par son caractère renouvelable et non polluant⁷. Ensemble avec l'océanothermie vernienne, la houle hugolienne, et tant d'autres, ces manifestations de la vie des océans forment, au XXI^e siècle, les « énergies marines renouvelables » (EMR).

6. Leur dénomination renseigne sur la déclinaison tripartite des ressources y associées. Des ressources ayant pour dénominateur commun la mer, milieu hôte de l'énergie des vents et des courants marins, des vagues et des marées, des gradients de température et de salinité, mais encore de l'énergie issue de la biomasse marine. Famille éclectique donc, nonobstant toute sélection fondée sur la maturité et les perspectives de développement des technologies de conversion. Parce que leur caractère renouvelable et décarboné plaide, aujourd'hui, en faveur de leur exploitation à grande échelle, les EMR constituent un thème de recherche en vogue, y compris dans le domaine du droit.

I. GENÈSE D'UN CONCEPT BICÉPHALE

Si l'énergie peut se définir comme la « quantité de travail ou de chaleur fournie »⁸, le principal écueil consiste, en ce domaine, à amalgamer l'énergie primaire contenue dans les ressources naturelles, tel le vent ou la biomasse, avec les installations destinées à sa transformation en énergie secondaire, dans ce cas en électricité ou en biocarburant. Motivée par un souci de commodité et de simplicité, cette pratique, bien que largement répandue, n'en est pas moins soumise à interprétation contextuelle. Employée tantôt pour désigner les ressources primaires, tantôt les technologies de conversion, la notion d'EMR présente ainsi une géométrie variable. Mais ce n'est pas tant de cela que procède leur caractère bicéphale que du fait qu'elles constituent tout à la fois des énergies renouvelables et marines.

⁶ V. Hugo, *Quatre-vingt-treize*, troisième partie, livre VII, VI, « Le Cachot », 1874.

⁷ Le souci de réduire les émissions atmosphériques nocives et de limiter la dépendance aux hydrocarbures est d'ailleurs à l'origine d'un regain d'intérêt pour l'énergie éolienne dans le domaine de la construction navale, civile et militaire, tandis que d'autres solutions alternatives aux énergies fossiles sont explorées, comme le soleil ou encore la houle (cf. ministère de la Défense, « Eco-conception navale : pratiques actuelles et futures dans les activités de construction navale civile et militaire, en France et à l'étranger », 2011, p. 107 et s.).

⁸ GIEC, « Rapport spécial sur les sources d'énergie renouvelable et l'atténuation du changement climatique » (SRREN), Résumé à l'intention des décideurs et Résumé technique, 2011, annexe I : Glossaire, abréviations, symboles chimiques et préfixes.